

Palais du commerce : « Projet sans âme »

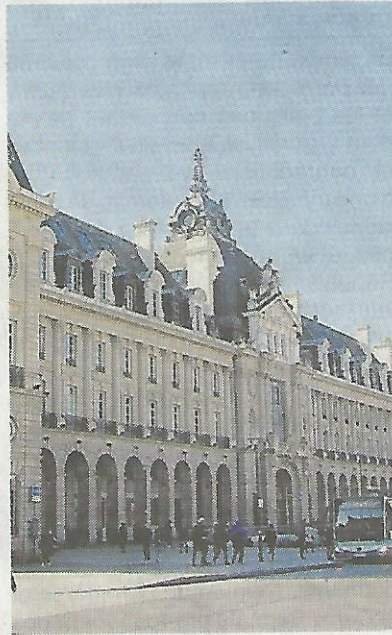
Trop de commerces, la nature absente, les Rennais pas associés... Les écologistes critiquent le projet de transformation.

À leur tour, les écologistes, dont des élus sont membres de la majorité municipale rennaise, critiquent le projet retenu pour la transformation du palais du commerce, place de la République. « Le projet retenu par une commission formée par La Poste et quelques élus de la ville de Rennes, utilise à 100 % le bâtiment pour une valorisation commerciale. Un projet fonctionnaliste sans âme : le choix du plus banal mais du plus rentable ? s'interrogent Lucile Koch-Schlund et Émile Roch d'Europe écologie les Verts de Rennes. L'absence d'autres usages – culturel par exemple – risque de le transformer en un énième centre commercial banal aux enseignes mondialisées. »

« Pourquoi ne pas avoir associé les Rennais ? »

Autre critique : « Le projet retenu privatise une partie de l'espace public par l'ajout au bâtiment d'une verrière côté rue du Maréchal-Joffre. Nous ne nous satisfaisons pas des plantes en pots suspendues dans la verrière, les Rennais ont montré leur besoin d'une vraie nature. L'hypercentre de Rennes étouffe de places minérales. »

Enfin, les écologistes dénoncent l'absence de concertation : « Pourquoi ne pas avoir associé les Rennais ? Alors que le budget participatif est un succès, alors que la Ville s'engage dans une démarche citoyenne, il est surprenant que les Rennais n'ont pas eu voix au chapitre. Faut-il rappeler que le bâtiment a été construit par des architectes municipaux, avec de l'argent public, pour accueillir des services publics ? Impliquer les habitants



La transformation du palais du commerce a été confiée au groupement Frey. La livraison est prévue en 2025.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

aurait dû être une évidence. »

Ils réclament « un meilleur équilibre des usages : des espaces de ce projet devront être ouverts à des activités publiques et non mercantiles : galerie, musée, tiers lieux... »

Et demandent aussi « un espace véritablement végétalisé, à forte performance environnementale : le projet de verrière doit être revu, les abords du projet doivent rester ouverts et accessibles au public et être le plus végétal possible. Les critères de performance environnementale de l'ensemble du projet doivent être révélés ».